

DEC221300DR17

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Coussy pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6285 intitulée Laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et la connaissance (Lab-STICC)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ du 16 janvier 2020 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213779DGDS du 20 décembre 2021 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6285 intitulée Laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et la connaissance (Lab-STICC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Coussy, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Coussy, délégation est donnée à M. Thierry Chonavel, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Coussy et de M. Thierry Chonavel, délégation est donnée à M. Alain Plantec, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Brest, le 12/04/2022

Le directeur d'unité

Christian PERSON

